

UN FANTASME «PASSE» DANS L'ÉCOLE ?

«Cet éclair de la passe auquel je tiens tant.» «J'y ai mis le plus grand espoir.» «S'il y en a un qui ne cesse pas de passer la passe, c'est bien moi.»

Ces phrases de Lacan relevées dans les différents textes publiés à propos de la passe, je les cite d'emblée pour essayer de centrer les problèmes que la Proposition de 67, puis sa mise en application, n'ont cessé de soulever dans l'École.

En effet, qu'il s'agisse de l'École ou de la passe qui est son originalité, dans les deux cas la position de Lacan est centrale.

École qui ne se soutient que de son enseignement. Passe censée éclairer cette ombre épaisse où le psychanalysant passe au psychanalyste, éclairage dont lui-même de son propre aveu ne cesse pas de ne pas s'exclure.

L'enseignement, la didactique, telles sont les deux pierres d'angle qui ont balisé le parcours de Lacan dans le mouvement analytique des trente dernières années. Points cruciaux de son élaboration théorique et de sa pratique, à propos desquels on n'a cessé de le contrer. Points sur lesquels des pressions politiques considérables se sont exercées et qui, de déménagements en exclusions et en excommunications l'ont finalement amené à fonder en 1964 «aussi seul que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause analytique», l'École freudienne de Paris, École censée regrouper ceux-là à qui un «enseignement sans rival» paraissait justifier leur adhésion.

Mais bien sûr à cette adhésion, ce qu'il y a de plus trouble dans l'élément transférentiel participait. Tout autant qu'à la parole de son enseignement, c'était à son nom, à sa personne, et pourquoi pas à son amour qu'on s'engageait dans une réciproque idéale à ne pas manquer. Cette École ainsi créée risquait d'avoir quelque chose — ici je risque un mot osé — quelque chose de maternel. Au moins le mode d'engendrement était-il quelque peu univoque avec les regrettables effets imaginaires que nous croyons bien connaître.

Aussi je ne révélerai rien à personne en rappelant que cet élément féminin, ce pouvoir être femme où il y va de l'identité d'un être sans béance, ne peut se concevoir que dans la continuité d'une génération.

Cet «être mère au fond de moi comme un lac noir» de Hölderlin, qui d'entre nous — ici je m'adresse aux messieurs de l'assemblée — qui d'entre nous pour ne pas être Schreber peut être absolument certain d'en avoir fait son deuil ?

Mais, quand il s'agit d'analystes, la question d'*être* une mère suffisamment *bonne*, pour reprendre une expression de Winnicott, n'est pas tenable longtemps, encore moins d'être le tout de son désir : il faut se démettre de cette hypnose, ce que les termes de destitution subjective et de désêtre tentent de faire entendre.

Aussi en 1967, c'est-à-dire quand l'École a trois ans, Lacan se trouve-t-il poussé comme malgré lui «quelle mouche m'a piqué, ça va provoquer Dieu sait quoi», à introduire un correctif, un additif, quelque chose comme une coupure dans l'Acte de fondation de l'École. Cherchant à se défaire d'un rôle que certains semblent désespérer de ne pas lui voir tenir, Lacan essaie de s'en remettre à d'autres pour soutenir l'équivocité nécessaire, la dimension symbolique manquante, et c'est la proposition de la passe. L'insistance qu'il mettra à la faire adopter ne fait que traduire à quel point cette proposition qu'il voulait «prudente» touchait un point extrême et était en fait déchirante.

Qu'il y aille d'un enjeu qui lui est cher, pourquoi le méconnaître puisqu'il le dit expressément : «Par là sont proposés à l'étude les traits par où je romps avec les standards affirmés dans la pratique didactique» et encore : «C'est moi-même et ma pratique dans les analyses que je vous mets en position de juger.»

Mais cet enjeu, et c'est là une des ambiguïtés de la Proposition, ne lui est pas propre dans le sens où l'on parle de propriété; c'est bien plutôt de dessaisissement qu'il s'agit, de trouver un nom propre qu'un réseau transférentiel extrêmement serré prétendait rendre transmissible, de le rendre impropre, mettant ainsi en doute toute parole qui, pour se croire engagée, n'engagerait définitivement plus à rien.

Loin d'être cette méconnaissance des effets de transfert ou cette reconnaissance d'une paternité fictive sur une bande qui serait l'expression du désir d'un seul alors qu'elle n'en est que la représentation contrainte, la passe serait une tentative pour rompre avec ces impasses en brisant le miroir d'une filiation imaginaire qui s'attacherait à tout prix à préserver l'unique. Au moins est-ce là, me semble-t-il, un des aspects importants de l'esprit de la Proposition.

Je ne sais pas si cette tentative comblera jamais les espoirs que Lacan y mettait; je relèverai cependant deux faits qui font penser que tout espoir n'est pas perdu; d'une part les plus fidèles sont partis; croyaient-ils rompre avec une topologie mortifère selon laquelle il suffit de ne plus être dedans pour être dehors, ou ont-ils été les premiers authentiques passants, je n'en sais rien.

D'autre part ce qui de l'École tenait à demeurer indémêlable du désir de savoir et du savoir sur le désir est allé se faire reconnaître ailleurs et s'est déplacé à l'université. Aussi ne voir dans l'appareil ici mis en place qu'un artifice contraignant serait méconnaître que la cause d'un groupe d'analystes est liée à celle de chacun de ses membres, que l'une préexistait à l'autre, qu'elles sont construites sur le même modèle, qu'elles ont le même type de fonctionnement et que c'est l'affaire de chacun d'en reconnaître les effets.

Il existe bel et bien une concordance entre l'éthique du sujet et celle du groupe auquel il s'est agrégé. C'est peut-être regrettable mais c'est ainsi. L'important est qu'il n'y ait pas substitution ou confusion. Ce n'est pas en mettant en cause le principe même de l'existence de toute école, façon de demander que se renforcent l'arbitraire et l'imposture, que ça s'arrangera. Mais au contraire en faisant jouer sans jamais se lasser une articulation qui tend par nature à se rouiller. «L'eau courante ne peut croupir» dit un proverbe chinois. A nous, l'articulation qu'il nous incombe de mettre en jeu sans relâche et quoi qu'il nous en coûte, c'est celle de la division subjective, cette déchirure qui est le mouvement de la vie même.

Il importe au plus haut point que nous ne nous laissions pas abuser par les masques anodins sous lesquels cette articulation se cache si souvent et auxquels nous ne demandons qu'à croire quand ils s'appellent la promesse ou le bien. Car c'est sous ces noms fallacieux de l'amour que se dissimulent deux faits redoutables : soit qu'elle s'est ressoudée dans cette totalité de tous les systèmes totalitaires, dont l'assujettissement à la jouissance d'une mère inaltérable donne le modèle universel, totalité qui ne trouve sa cohérence que de l'adhésion inconditionnelle de ceux qu'elle soumet; soit qu'elle s'est désarticulée dans ce clivage dont Freud a fait le modèle structural de toutes les perversions.

Le passant demande à passer la passe et il est intéressé de différents titres par l'École. Il n'y a pas intrication indissoluble de ces deux faits mais coexistence. Il ne se dévoue pas à une cause qui lui serait étrangère en sacrifiant son intérêt propre à ce qui serait un intérêt public, mais tente d'exposer comment en ne s'autorisant d'aucune autorité, de toute école il est non pas sorti mais sortant. Comment dans le présent de son dire, pour pouvoir parler par exemple de ce qu'il a repéré des limites de l'analyse de son analyste, il est le garant de cet espace sans nom que ne peut mesurer aucun étalon figuratif.

C'est là qu'intervient le jury d'agrément, les critiques qu'on lui fait et l'impossible de sa situation. Il est trivial, paralysé, dans le meilleur des cas n'importe quoi. Interrogé sur son enjeu, sommé de s'impliquer, d'avouer d'où il parle, par où il jouit, c'est la dérobade générale. Et ne parlons même pas de sa réponse, elle est dérisoire, aléatoire, insouciance, sans fondement repérable comme semble le prouver son absence totale d'élaboration théorique.

Ces critiques ne peuvent être passées sous silence. Et ce n'est pas moi, qui ai vécu dans l'inconfort et le déplaisir ma participation au jury d'agrément, qui reposerai ma candidature.

Dérobade, c'est bien le mot juste. Ni robe de juge, ni robe de prêtre, ni robe de cette femme du tout pouvoir. Au moins, dans une approche de non-domination, les membres du jury d'agrément cherchent-ils à s'en dévêtir. Oui, le roi est nu, et le jury d'agrément n'est pas le lieu du grand Autre. Pour s'être mis dans cette position de devoir répondre à une demande, c'est-à-dire d'être utilisé — ce qui peut se traduire par son envers, exploiter — il peut le faire abusivement, on peut le tromper et il peut se tromper. Sa réponse n'est rien d'autre que la limite de sa compréhension, une opinion possiblement vraie qui n'implique nullement qu'on y croie. Aucune signification en retour ne saurait combler ce pas que le passant suspend à sa constellation signifiante.

A la rumeur du discours qui passe et dont les échos nous parviennent de rêve en rêve, à l'appel du vide qu'il provoque, il n'est pas de réponse juste.

Aussi est-il bien vrai, comme le dénonçait Leclair, que le jury d'agrément se sépare quand il pourrait commencer à parler et qu'il n'y a pas de commune mesure entre la luxuriance théorique et la pauvreté du résultat.

Mais le jury d'agrément est-il vraiment cet être de pierre qui ne se laisserait toucher que de l'obscénité ? Faut-il prétendre que son corps mort se prête à être l'homme de paille du montage institutionnel d'une fin d'analyse ? A mon sens, non.

Que le passant utilise l'enjeu d'une appellation forcément précaire et qu'à sa demande il soit répondu, ça c'est le prétexte que chacun s'accorde à reconnaître tel et dont nul s'il est analyste ne saurait être dupe. Mais de son désir qu'il met en jeu et dont l'enjeu théorique n'est que le déplacement érotique, rien ne peut répondre. Et c'est cette partie là qui fait acte d'ouverture, de rupture, une vraie plaie.

En s'exposant à dévoiler à ce tiers terme de la structure qu'est le passeur, ce qui l'a fait s'autoriser, en renonçant à soutenir sa parole en personne, il met en œuvre une béance. Et pour être passé non pas de l'autre côté mais à côté, il fait que cette plaie ainsi ouverte restera plaie et ne se cicatrisera en aucun autre à sa place. Peut-être ce qu'on appelle mettre en œuvre le discours analytique.

Dans cette épreuve où le passant se risque à tourmenter le désir sans être assuré du soutien d'aucun espoir, c'est vrai qu'il laisse se dire dans le détachement de son acte ce qui le parle. Que même sans le supposé de son corps, il s'expose et que ça ne sera pas sans effet. Que quelque part il se destitue de toute maîtrise, c'est exact, mais ce n'est sûrement pas pour s'en remettre à d'autres de l'assumer à sa place.

On a beaucoup parlé des effets hypothétiquement ravageants d'une réponse négative. Jamais de ceux d'une acceptation, comme si ça allait de soi qu'on s'en accommode sans dommage. Ce serait pourtant de ce côté que le rien en retour, l'illusoire de toute garantie et la solitude définitive pourraient le plus sûrement se repérer. Il sera absolument déçu celui-là qu'aurait abusé l'espoir de ce point de non-sens d'une reconnaissance. Pour posséder ce qu'il croyait désirable, son interrogation sera infinie et il sera à jamais sur cette fameuse brèche d'avoir à résoudre ces problèmes cruciaux pour la psychanalyse dont parle la Proposition.

Mais les vrais effets de passe sont ceux, aux multiples facettes, qu'Oury avait évoqués à Montpellier et dont aucun jury n'aura jamais que des échos assourdis. Ils se situent entre le passant et le passeur, et ils montrent dans leur sérieux que si la cause du désir ne saurait être entendue une fois pour toutes ni par personne, elle est pour chacun qui se prétend psychanalyste indissociable de la cause psychanalytique elle-même.

Le passeur est la passe, a écrit Lacan. Cette ombre d'une autre rive jamais atteinte. Pour s'exclure en faveur d'un but dont il n'attend aucune faveur, il est en effet cet espace de jeu où l'imaginaire duel se rompt dans la perspective de ce symbolique où tout se quitte et se défait.

Aussi, quand le jury d'agrément entend le passeur dire comment dans cette enceinte, faut-il dire dans cette arène du discours où s'est noué le transfert, le passant s'est exposé au risque d'un désir toujours redoutable, et comment il a repéré ce moment d'espacement que tout est mis en œuvre pour rendre sensible, c'est vrai que quelque part c'est la débandade.

Et j'ai bien peur que ce soit cela que l'on reproche au jury d'agrément, de ne pas être ce public d'experts et de connaisseurs, représentants élus d'un peuple qui lui aurait délégué son pouvoir pourvu qu'il exerce son privilège et qu'il sache apprécier ce quelque chose qui serait un esthétisme. Plutôt que d'être ce prochain de celui-là qui s'expose et avec qui il revit dans ce qu'on a bien repéré comme une crainte, la performance d'un risque sans garantie. D'où parle un membre de ce jury ? Eh bien j'aimerais pouvoir répondre : de ce lieu sans gloire où il a eu la trouille et de la cicatrice qui lui en reste d'y avoir été, si l'on prétend que dans l'arène il n'y descend plus chaque jour de sa pratique.

Quand on veut que le jury d'agrément soit cet Autre absolu qui sache ce qu'il dit, est-ce que ce n'est pas encore une fois qu'un maître fonctionne et s'avoue tel que l'on réclame ? Et qu'on restaure cette hiérarchie que l'on croit repérer dans la liste des *A.E.*... En somme pouvoir mesurer les dégâts et nommer ce qui serait à nouveau pris dans les rêts du filet du fantasme, ce prêt-à-porter la parole du maître, qui ne tolère nul manquement, plutôt que ce sans-filet de l'espace innommable du lapsus.

Un degré de plus, et c'est l'idée persécutive dans la pure lignée de la paranoïa : «la passe rend fou, la passe tue.»

Ce serait la présence de Lacan au jury d'agrément qui induirait ce fantasme. Il y aurait comme une collusion d'un réel et d'un imaginaire qui empêcherait toute dimension symbolique d'être opérante et serait rendue de ce fait forclosée.

On parle d'annulation, de confiscation et d'entériner le non-dit.

A ce propos, je rappellerai seulement ce que Freud dit de l'interprétation délirante dans la paranoïa, à savoir que le persécuteur est du même sexe que le persécuté. Quant à la présence de Lacan au jury d'agrément, si je me réfère aux fois où il n'était pas là, elle m'a toujours paru être un élément médiateur, modérateur, à ce qui sans cela risquait fort d'être de l'ordre d'une inflation.

Si la passe était vraiment cette ordonnance, cet ordre kafkaïen dont nul sujet une fois pris dans les rouages de la machine infernale ne saurait sortir indemne, mais parfaitement figurable et auquel on pourrait se repérer, ordre terroriste qui accomplit l'adéquation de l'énonciation à la vérité, nous déchargeant par là d'une rigueur autrement dure, on s'en accommoderait, comme du reste de ce qu'il faut bien appeler le social psychotique.

Si elle restaurait ce cadre dont le *je* ne saurait se passer, et si elle permettait de s'arranger avec le désir, en concluant ce compromis qui consiste à le ranger pour le ressortir plus tard, on n'aurait pas entendu cette plainte qui demande qu'on referme la plaie. Mais le désir n'attend pas, et le psychanalyste sait qu'à vouloir entretenir dans le leurre un état de continuité, on se met dans de sales draps déjà mortuaires.

Aussi ces fantasmes d'un pouvoir qui ne voudrait pas perdre de vue son objet pour régner encore sur l'absence, ne peuvent-ils s'appuyer que sur un constat d'impuissance quasi-physique. La passe ne produit rien d'exploitable, de récupérable, de maîtrisable, elle ne récolte rien d'utilisable.

Je verrais là pour ma part le signe que la passe remplit quand même son office puisque la perte qu'elle institue est bien irréparable.

Mais n'est-ce pas là un raffinement de cette cruauté interprétative qui fait que quoiqu'on objecte, on a tort, ce qui donne lieu à cet abus systématique

que Maud Mannoni appelait l'autre soir récupération, ce «double bind» qui rend fou quand le malheur est sans contraire.

Sans doute; mais plutôt que de s'indigner en criant à l'injustice, il me paraît plus intéressant que l'analyste dévoile ce qu'il repère du fait transférentiel pour en dénoncer l'utilisation scandaleuse à tous les niveaux où elle se retrouve, tout en sachant qu'il peut, en toute bonne foi, être lui-même l'instrument du mal qu'il accuse.

Habitué qu'il est dans sa pratique à utiliser ce matériau de récupération de la langue, non pas pour en faire une construction inattaquable mais au contraire pour le déconstruire davantage, il peut ruiner cette pure fiction d'une parole qui prétendrait se signifier elle-même.

Dans la passe, la série indéfinie des analystes questionne en quoi aucune parole n'est jamais donnée une fois pour toutes et comment aucun objet trouvé ne peut être désirable qu'à être dépassé. Dans une expérience vouée à être perpétuellement en cours, perpétuellement détruite mais survivant à sa destruction, cette série d'analystes lutte pour désorganiser toute école qui ne serait que le lieu inerte d'un culte.

Que la question que cette série suspend, engendre des symptômes, on ne saurait s'en étonner puisqu'il ne peut s'agir d'une science expérimentale dont une fois posées les données, on serait en droit d'attendre des résultats. Et encore moins de ce cercle infernal que, chaque jour de notre pratique, nous essayons de rompre quand l'effet produit est la cause même qui l'engendre.

Là, d'être tentative de dévoilement de ce point de rupture où l'héréditaire défaille, ce n'est que conjecture, moment créatif où s'effectue dans une trouvaille sans cesse reprise, un travail de forage et d'éclatement. Au moins si la passe est authentique et que, dans un souci éthique de vérité, elle est cette parole qui sépare de tout possible. Les mots ici transmis, trace dans la langue de ce qu'il en est devenu de la prétention de l'inceste à signifier exactement, à la fois objets et obstacles à l'entreprise, empêchent que rien puisse se dire absolument. Ça rate, mais ça rate au plus près. Le passant frôle dans une tangence approximative ce que la mise en place des termes de la structure a provoqué. Il n'a pas atteint son but, telle est la loi du sexe qu'il s'est exposé à démontrer.

Cette passe dont Lacan a peut-être trouvé le nom équivoque chez Michel Leiris dans le *Miroir de la tauromachie*, est bien une pratique centrée sur cet espace, faut-il dire tragique, de la sexualité, comme il se doit quand il s'agit d'analystes chez qui le problème du désir ne peut être éludé.

La mise en œuvre de ce qui est l'analogie d'un lapsus, dans le mouvement permanent d'une insurrection nécessaire mais ne servant à rien, exclut la tranquillité sans passion et la mollesse du peuple à laquelle la tyrannie est

intéressée. Sa visée est du côté du symbolique et elle tente de faire avec l'analyse ce que Breton demandait à la poésie : «Maintenir à l'état anarchique, la bande chaque jour plus redoutable de nos désirs.»

Le paradoxe est que, faisant partie d'une institution, elle prétende créer cet espace qui l'en distancie. Mais ce paradoxe est peut-être tenable si on ne cesse pas de le mettre en œuvre en tolérant qu'il ne soit jamais résolu et qu'il devienne ainsi cette sorte de grand jeu analytique que je qualifierai volontiers de cette phrase qu'une analysante me disait l'autre jour à un tout autre propos : «A rencontrer quelqu'un de vivant, on risque d'en mourir.»

INTERVENTION D'ALAIN DIDIER-WEILL

Je voudrais essayer de reprendre ce qu'a apporté Tostain au sujet d'une articulation à produire entre ce qu'il en serait des fantasmes et des critiques qui sont adressées à l'École au jury d'agrément, dans la mesure où elles sont articulées, me semble-t-il, avec l'impossible auquel est confronté ce jury, impossible que les critiques, à mon avis, ne peuvent sans doute pas prendre en compte, comme s'il était insoutenable de le reconnaître.

C'est ce que je vais essayer d'explorer. Cet impossible, pour ma part, je le repère à travers une antinomie très particulière qui m'est apparue pendant ces journées, en écoutant les différentes interventions, et en particulier celle des membres du jury. Elle me paraît située dans le fait qu'il semble acquis que les différents intervenants sont capables, avec une critique souvent enrichissante, d'apporter du nouveau sur ce que n'est pas la passe, c'est-à-dire sur ce qui soutient, quand cela se produit, le non du jury, mais en aucun cas, semble-t-il, ce qu'est le moment de la passe. Or, nous le savons, la négation d'une négation n'est en aucun cas l'équivalent d'une affirmation existentielle.

Ce que n'est pas la passe, c'est, en l'occurrence, cette démarche qui a été abondamment située, et selon laquelle le chemin pris par le passant serait celui d'une demande de reconnaissance mettant en jeu cette position imaginaire de réponse au désir de l'Autre, réponse du candidat dont l'insuffisance tient à ce que le fait d'être autorisé lui épargne de produire le témoignage du seul chemin par lequel il ne *saurait* s'autoriser que de lui-même.

Je ne centre donc pas ma question sur cette position imaginaire du candidat, mais sur la raison pour laquelle elle semble offrir aux réflexions un terrain privilégié d'articulation, comme si une telle articulation était défailante quand il s'agissait de rendre compte du moment effectif de la passe. Comme si l'incarnation institutionnelle de l'idée de Lacan donnait plus à penser que cette idée elle-même...

Cette question posée, je vais rapidement essayer d'évoquer l'interprétation provisoire qui m'est venue au sujet de cette dissymétrie entre la profusion de repérages de ce qui *n'est pas* la passe et la minceur des témoignages quant à ce qu'elle serait.

Si l'argumentation est, pour le jury, étayable au niveau du non, c'est que s'offre alors au jury un discours qui prête à penser consciemment, car on sait consciemment finalement à quoi on dit non, alors qu'on ne sait pas nécessairement à quoi on dit oui.

On pourrait développer dans cette direction qu'un discours dénégatif est tenu par le candidat quand il est amené à cerner sa qualité de devenir analyste en tant que qualité «attribuée.» Car, ce qui ressort de l'attribution au sens freudien, *Bejahung*, c'est non seulement qu'elle est requise pour la négation d'existence, mais que l'attribution en tant que telle d'une qualité, bonne ou mauvaise, de l'objet (par exemple s'il est amené à vivre la qualité d'analyste comme une bonne ou mauvaise qualité) introduit au fait que cet objet n'existe pas, mais est en contrepartie pensable. Or,

l'être analyste est impensable, ce qui ne veut pas dire qu'il est impensé du point de vue de l'inconscient.

Si le «oui» que le jury peut donner à cet être-analyste n'est pas — contrairement à son «non» — étayable par lui, n'est-ce pas un effet de structure ? N'est-ce pas là déjà un des effets de l'impossible auquel il est confronté ?

Je dirai de ce «oui» promulgué par le jury, qu'il pointe ce moment dans lequel le jury a moins à reconnaître si le passant est passé ou pas, qu'à reconnaître si le passant laisse ou non passer le fait que de là où son *je* est radicalement perdu, radicalement innommable, émerge une parole qui a le pouvoir de laisser entendre l'existence de ce *je* indicible, indissociable du désir inconscient. En ceci, il ne s'agit pas de la reconnaissance par un jury d'un analyste, mais de la reconnaissance par un jury d'une reconnaissance *déjà* réalisée : au niveau d'un «Autre» jury.

Reconnaissance du chemin, et du seul chemin possible, par lequel le *je* de l'inconscient de cet analyste a pu se faire reconnaître, c'est-à-dire s'autoriser.

La question qui est sur le tapis me paraît la suivante : la reconnaissance de cet avènement d'un analyste, quand témoignage peut en être donné, a-t-il, oui ou non, le pouvoir de faire travailler le jury ? de lui faire articuler, soutenir son oui ? S'il n'a pas ce pouvoir (ce sont des questions que je me pose) s'agit-il de ce problème structural de l'impossible ? retrouverait-on là alors entre le jury et le passant, cette dissymétrie dont il est étonnant que personne ne fasse état, et qui existe entre le passant et le passeur, en ceci que le passeur est dans une position dont le propre est de pouvoir entendre ce qui lui est dit sans qu'il lui soit pour autant demandé de soutenir pour lui-même et par lui-même un tel dire.

Que le jury ne puisse pas, pour l'instant, produire un enseignement des différents «oui» qu'il a promulgués pose cette question : Le jury considère-t-il que l'expérience lui apporte un enseignement ? Est-il enseignable ? En somme les conditions sont-elles créées pour que le jury puisse se laisser enseigner ?

Ceci me fait aborder le problème de la nature d'un discours ayant le pouvoir de faire travailler. Si le passeur «entend» sans pouvoir être celui dont on attend qu'il soutienne un dire propre, cela ne veut pas dire que le passant aurait à parler en s'entendant. Le passant serait au contraire celui qui trouverait le chemin de la parole par lequel il s'appuierait sur cette zone du parlêtre dont il entend l'appel sans pour autant savoir ce qu'il entend. C'est peut-être cela le mi-dire. Par son mi-dire, ce que le passant manifeste, c'est que, pour ce qu'il en est de la théorie, il n'y entre certainement pas comme dans un autoroute, dans la mesure où il ne peut articuler son énoncé qu'à la fragile passerelle de son énonciation.

En réalité, à ma question il y a une amorce de réponse en ceci que quelque chose prouve qu'un tel enseignement par la passe, s'il est certainement difficile, n'est certainement pas impossible car la passe est situable dans la structure même. En ceci elle ne me paraît pas tant avoir été, comme il a été dit, *inventée* par Lacan que *nommée* par lui. Des articles de Diane Chauvelot et d'Eric Laurent récemment parus nous montrent que, sans l'avoir repérée comme telle, Freud a obéi à l'appel de cette passe dont Lacan a repéré, lui, l'exigence structurale.

Appel présentant le paradoxe d'incarner un temps au cours duquel le «devenant-analyste» a à dire quelque chose à un Autre qui, du fait d'être substitué au sujet supposé savoir, a ceci d'énigmatique de nous introduire au fait que ce n'est pas parce que cet Autre est barré qu'il n'existe pas : impossible de la barre qui est finalement ce qui inspire le sujet : impossible auquel est confronté le jury et auquel il a s'il le peut à rendre compte.

La nature de cet Autre invoqué, barré, me paraît certainement proche de l'Autre invoqué dans ce *Witz* qui fait travailler l'inconscient de l'auditeur pris de fou-rire.

Cela me rappelle que l'articulation produite par Lacan entre le mot d'esprit et la passe évoquait que le point sur lequel les «suffisances» mises en question par Lacan était insuffisant, était l'humour.

M. SAFOUAN : — Nous reprenons cet après-midi.

